LA CHAMBRE DE COMMERCE DU CANADA
THE CANADIAN CHAMBER OF COMMERCE

Énoncé de politique

Série sur la politique économique – Février 2010

Récession, reprise et évolution future du marché du travail

Introduction

Les récessions attirent l'attention sur les conditions du marché du travail qui affectent directement le bien-être économique des travailleurs canadiens et de leurs familles. Le déclin des perspectives d'emploi et la hausse du chômage sont particulièrement préoccupants. Les grands titres masquent toutefois une image intéressante de la dynamique du marché du travail.



Pour décrire plus à fond l'incidence de la récession, cet exposé examine le rendement du marché du travail du Canada en 2009 (changements des niveaux d'emploi sur douze mois entre décembre 2008 et décembre 2009) dans un éventail de catégories démographiques, d'industries et de régions. Il compare les récentes tendances de l'emploi avec celles des récessions passées et révèle des différences marquées. Le document attire également l'attention sur les principales forces – démographie changeante, globalisation et innovation technologique – qui façonneront la main-d'œuvre et le lieu de travail de demain et leurs implications pour la taille et la composition de la main d'œuvre. Enfin, il focalise les initiatives susceptibles de contrer le ralentissement prévu de la population d'âge actif au cours des prochaines années.

La Chambre de commerce du Canada favorise l'établissement d'un environnement commercial solide, concurrentiel et productif qui profite à tous les Canadiens. Ce document fait partie d'une série d'études techniques indépendantes portant sur les "principales questions de politique gouvernementale auxquelles le Canada est confronté à l'heure actuelle. Nous espérons que cette analyse sensibilisera le public à ces questions et aidera les décideurs à faire des choix éclairés. Les études ne visent pas à recommander des solutions politiques particulières, mais plutôt à stimuler les discussions et les débats publics sur les enjeux du pays.

Série sur la politique économique commandité par:

ADP®
When your people are counting on you, count on us.SM

Survol de 2009

La récession a fortement touché le marché du travail du Canada. À la fin de 2009, l'emploi avait reculé de 189 000 par rapport à l'année précédente, soit une perte désaisonnalisée de 1,1 %. Le secteur privé a subi le poids de la récession, éliminant 272 800 emplois nets (une baisse de 2,5 %). Les feuilles de paye du secteur public sont restées relativement inchangées (+2 000 ou 0,1 %). Durant les récessions, les gens recherchent généralement des façons nouvelles et innovatrices de composer avec une perte d'emploi et la récession de 2008-2009 n'a pas fait exception. En effet, le nombre de travailleurs indépendants a augmenté de 81 800 (+3,1 %) durant 2009. Environ 16 % des Canadiens employés (2,7 millions) travaillaient pour leur propre compte à la fin de 2009.

Le taux de chômage national atteignait 8,4 % en décembre 2009, en hausse par rapport à 6,8 % l'année précédente. La durée de la période du chômage a monté graduellement – de 13,8 semaines en décembre 2008 à 19,4 semaines en décembre 2009[1].

Seulement sept pour cent des entreprises signalaient des pénuries de travailleurs au quatrième trimestre de 2009, comparativement à 36 % avant le début de la récession au Canada[2].

Variations de l'emploi selon les caractéristiques personnelles

Les aspects du chômage liés à l'âge et au sexe sont bien connus. Les pertes d'emploi ont été particulièrement élevées pour les hommes du principal groupe d'âge actif (25 à 54 ans), ce qui reflète une concentration élevée de pertes d'emploi dans les industries traditionnellement dominées par les hommes et sensibles à l'évolution du cycle économique comme la fabrication et la construction, les deux secteurs les plus durement touchés. Les femmes, par contre, occupent une grande partie des emplois dans les secteurs à l'abri des récessions, notamment les soins de santé, l'assistance sociale et les services d'enseignement. Le taux de chômage chez les hommes est passé de 7,4 % en décembre 2008 à 9,6 % en décembre 2009 et celui des femmes a monté de 6,2 % à 7,1 %.

L'emploi des travailleurs plus âgés (55 ans et plus) a progressé pour les hommes et les femmes. La perte de richesse nette des ménages découlant de la crise financière mondiale a sans doute influencé la participation de ce groupe d'âge, incitant certains à différer leur retraite ou à réintégrer la main-d'œuvre.

La détérioration des conditions économiques a durement touché les jeunes Canadiens (15 à 24 ans), dont le taux de chômage a atteint 16,0 % en décembre 2009, comparativement à 13,1 % il y a un an. Dans tous les pays de l'OCDE, le chômage chez les jeunes est deux fois plus sensible aux fluctuations du cycle économique que le chômage chez les travailleurs dans la force de l'âge[3].

Les immigrants récents (arrivés au Canada il y a moins de cinq ans) du principal groupe d'âge actif (25 à 54 ans) ont été les plus touchés par des pertes d'emploi[4]. Ils sont généralement plus jeunes, de sexe masculin, appartiennent à la partie inférieure de la fourchette salariale et ont une durée d'occupation d'emploi inférieure à celle des travailleurs du principal groupe d'âge actif nés au Canada.

Le niveau de scolarité est important. Les personnes ayant fait des études secondaires ou moins ont connu la plus forte diminution de l'emploi. En outre, l'emploi est à la baisse depuis plusieurs années pour les personnes n'ayant pas de diplôme d'études postsecondaires, par conséquent une partie de la diminution de l'emploi durant la récession serait probablement survenue de toute façon.

---

1 Statistique Canada. CANSIM. Tableau n° 282-0047.

2 Banque du Canada. « Enquête sur les perspectives des entreprises ». Le 11 janvier 2010. L'enquête a été menée du 16 novembre au 11 décembre 2009.

3 OCDE. « Perspectives de l'emploi 2009 – Comment le Canada se situe-t-il? » Le 28 septembre 2009.

4 Idem.

Variations nettes de l’emploi selon le groupe d’âge[5]

	Emploi – déc. 2009, variation sur 12 mois	Emploi – déc. 2009, taux de variation sur 12 mois	Taux de chômage, déc. 2009
15 ans et plus	-189 000	-1,1 %	8,4 %
hommes	-187 700	-2,1 %	9,6 %
femmes	-1 300	0,0 %	7,1 %
15 à 24 ans	-155 000	-6,1 %	16,0 %
hommes	-114 900	-9,0 %	19,1 %
femmes	-40 000	-3,2 %	12,8 %
25 à 54 ans	-163 200	-1,4 %	7,1 %
hommes	-129 300	-2,1 %	8,1 %
femmes	-33 900	-0,6 %	6,1 %
55 ans et plus	129 200	4,8 %	6,7 %
hommes	56 600	3,8 %	7,6 %
femmes	72 600	6,1 %	5,6 %

Source : Statistique Canada. Tableau CANSIM 282-0087.

Changement dans la composition des genres d’emploi

Les pertes d’emploi ont également varié selon les heures travaillées et les salaires versés. Près de 200 000 emplois nets à temps plein ont été éliminés en 2009, ce qui dépasse largement le nombre d’emplois à temps partiel qui ont été créés (+10 200). Le nombre d’emplois à temps partiel a considérablement baissé et il y a eu une légère hausse des emplois temporaires. Les pertes d’emploi étaient concentrées au bas de l’échelle salariale[6] – les travailleurs gagnant moins de 10 $ l’heure ont connu un repli important de l’emploi correspondant aux importantes pertes d’emploi chez les jeunes travailleurs.

Changement dans la composition de l’emploi sectoriel

Les retombées de la récession n’ont pas été uniformes dans les divers secteurs. La fabrication et les autres industries de production des biens ont contribué d’une manière disproportionnée aux variations des pertes globales d’emplois en 2009. Par conséquent, alors que la production des biens représentait 23,3 % de l’emploi global en décembre 2008, elle a baissé à 22,0 % en décembre 2009. Frappé par la force du dollar canadien, la faiblesse des marchés d’exportation et une restructuration dans de nombreux secteurs clés (y compris l’automobile), l’emploi dans les industries de fabrication avait baissé à 176 800 (-9,1 %) en décembre 2009 par rapport à l’année précédente.

---

5 Durant le cycle conjoncturel, des emplois sont perdus et de nouveaux emplois sont créés. C’est le chiffre net qui est présenté.

6 Statistique Canada. « Étude : Repli de l’emploi au Canada ». *Le Quotidien*. Le 12 novembre 2009.

Les petites et moyennes entreprises (PME), armature des collectivités du pays, ont surmonté la récession relativement facilement. Environ 75 % des PME sont actives dans le secteur des services, dans des industries comme le détail, les services professionnels, les soins de santé non institutionnels et l'hébergement et les services de restauration, et elles ont été appuyées par une demande intérieure relativement forte. Un quart d'entre elles est concentré dans les industries de production des biens (particulièrement la construction et la foresterie)[7].

Le secteur de production des services a affiché une hausse nette des emplois et sa part totale de l'emploi a atteint 78,0 % à la fin de l'exercice 2009, comparativement à 76,7 % l'année précédente. Les feuilles de paye ont augmenté dans les services d'enseignement; les soins de santé et l'assistance sociale; les services professionnels, scientifiques et techniques, la finance, l'assurance et l'immobilier; l'information, la culture et les loisirs; et le commerce de gros et de détail. L'emploi a reculé dans le secteur du transport et de l'entreposage; le secteur des services aux entreprises, des services relatifs aux bâtiments et des autres services de soutien; l'administration publique; et l'hébergement et les services de restauration.

À la fin de 2009, le secteur des services avait rattrapé tous les emplois nets perdus durant la récession; par contre, l'industrie de production des biens a beaucoup de chemin à faire.

Variations nettes de l'emploi selon la branche d'activité

	Emploi – déc. 2009, variation sur 12 mois	Emploi – déc. 2009, taux de variation sur 12 mois
Toutes les branches d'activité	**-189 000**	**-1,1 %**
Secteur des biens	-252 600	-6,4 %
Agriculture	-5 100	-1,6 %
Foresterie, pêche, exploitation minière, pétrolière et gazière	-36 400	-10,6 %
Services publics	-5 300	-3,5 %
Construction	-29 000	-2,4 %
Fabrication	-176 800	-9,1 %
Secteur de production des services	**+63 600**	**+0,5 %**
Commerce de gros et de détail	+3 700	+0,1 %
Transport et entreposage	-74 500	-8,6 %

7 Industrie Canada. « Principales statistiques relatives aux petites entreprises ». Juillet 2009.

Finance, assurance, immobilier et location	+29 100	+2,7 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	+41 000	+3,4 %
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	-54 400	-8,1 %
Services d'enseignement	+51 300	+4,4 %
Soins de santé et assistance sociale	+59 300	+3,1 %
Information, culture et loisirs	+10 300	+1,3 %
Hébergement et services de restauration	-4 800	-0,5 %
Autres services	+23 300	+3,1 %
Administrations publiques	-20 500	-2,2 %

Source : Statistique Canada. Tableau CANSIM 282-0088.

Changements dans la composition de l'emploi régional

Les régions du Canada représentent un vaste éventail d'économies et sont généralement affectées différémment durant les récessions. À la fin de 2009, sept des dix provinces du Canada affichaient un taux de chômage inférieur à celui de l'année précédente. La Saskatchewan, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve et Labrador ont contré la tendance, affichant de légères hausses.

En fonction du pourcentage, le repli de l'emploi a été beaucoup plus modeste dans le reste du Canada atlantique. En effet, la région a été moins affectée par la récession que le reste du Canada en grande partie à cause des projets d'immobilisations en cours dans les secteurs public et privé. Néanmoins, les taux de chômage restent tenacement élevés dans la région.

L'Ontario a connu les pertes d'emploi les plus importantes en termes absolus et en pourcentage à cause de la concentration plus élevée d'industries manufacturières, particulièrement l'industrie de l'automobile, dans la province. La Colombie-Britannique et l'Alberta ont été durement touchées par une réduction marquée de l'activité dans le secteur des produits de base attribuable à la faiblesse de la demande mondiale et du prix des principaux produits de base.

L'emploi au Québec et au Manitoba a diminué respectivement de 0,5 % et de 0,8 %, pourcentage très inférieur au niveau national (-1,1 %). L'impact plus faible de la récession sur le marché du travail du Québec est attribuable en grande partie à des investissements accrus par les secteurs public et privé. Grâce à son économie diversifiée, le Manitoba a traversé l'orage plus facilement que la plupart des provinces.

Variations nettes de l'emploi selon la province

	Emploi – déc. 2009, variation sur 12 mois	Emploi – déc. 2009, taux de variation sur 12 mois	Taux de chômage, déc. 2009
Canada	**-189 000**	**-1,1 %**	**8,4 %**
Terre-Neuve et Labrador	+700	+0,3 %	15,2 %
Île-du-Prince-Édouard	+2 300	+3,3 %	10,8 %
Nouvelle-Écosse	-1 200	-0,3 %	9,6 %
Nouveau-Brunswick	-2 700	-0,7 %	8,9 %
Québec	-17 900	-0,5 %	8,4 %
Ontario	-120 800	-1,8 %	9,2 %
Manitoba	-4 900	-0,8 %	5,8 %
Saskatchewan	+2 400	+0,5 %	4,8 %
Alberta	-20 000	-1,0 %	6,6 %
Colombie-Britannique	-26 800	-1,2 %	8,3 %

Source : Statistique Canada. Tableaux CANSIM 282-0087 et 282-0089.

Tendances récentes de l'emploi – comparaisons avec les récessions précédentes

L'emploi a fléchi beaucoup plus vite au cours des premiers mois du repli économique de 2008-2009 que durant les premiers mois des récessions de 1981-1982 et de 1990-1991.

Après avoir atteint un sommet en octobre 2008, l'emploi a reculé de 2,3 % au cours des cinq mois suivants (-388 500). Cinq mois après avoir atteint un sommet en 1981 et en 1990, il avait fléchi respectivement de 0,7 % et de 0,4 %. Les niveaux d'emploi au cours des neuf mois suivants (avril à décembre) se sont essentiellement stabilisés, alors que l'emploi avait poursuivi sa descente lors des périodes antérieures de déclin – les pertes d'emploi ayant suivi le sommet ont persisté pendant une période de 17 mois en 1981-1982 et pendant 11 mois en 1990-1991[8].

En proportion, les pertes d'emploi après 12 mois étaient donc semblables à celles enregistrées lors de la récession du début des années 90 (-2,2 %) et moindres que celles de la récession du début des années 80 (-3,8 %)[9].

---

8 Statistique Canada. « Repli de l'emploi au Canada : Octobre 2008 à octobre 2009 ». *Observateur économique canadien, volume 22, nº 11*. Le 12 novembre 2009.

9 Idem.

Le marché de l'emploi du Canada se remet beaucoup plus rapidement que durant les replis économiques antérieurs, alors que l'emploi avait accusé un certain retard par rapport à la croissance économique durant la reprise.

Habituellement, dans les premières étapes d'une relance économique, l'embauche accuse un retard par rapport à la reprise de la production. Cela se produit parce que les entreprises ont tendance à augmenter la production tout d'abord en stimulant la productivité et en augmentant le nombre d'heures de travail de leurs employés actuels. Les ajouts aux feuilles de paye surviennent plus tard.

Durant les étapes initiales de cette reprise, le marché de l'emploi se redresse au même rythme que la croissance économique. Cependant, l'histoire démontre que le chemin de reprise de l'emploi n'est pas toujours facile.

L'emploi a augmenté durant trois des cinq derniers mois de 2009 et 94 600 nouveaux emplois nets ont été créés entre juillet et décembre 2009 (20 700 durant le quatrième trimestre de 2009).

La productivité à la fin de la plupart des récessions était plus élevée qu'au début de la récession, à l'exception du ralentissement de 2008-2009.

Lorsque l'économie s'est effondrée (du quatrième trimestre de 2008 au deuxième trimestre de 2009), les réductions combinées de l'emploi et de la semaine moyenne de travail n'ont pas suivi la baisse de production. Par conséquent, la productivité du travail a légèrement diminué, ce qui fait contraste avec les récessions récentes au Canada[10].

Au troisième trimestre de 2009, l'emploi et les heures travaillées par emploi ont tous les deux affiché une hausse, mais la production n'a pas augmenté – le PIB réel des entreprises a légèrement fléchi et, partant, la productivité du travail des entreprises canadiennes a reculé[11].

Par contraste, durant la récession, les entreprises des États-Unis ont supprimé des emplois et diminué les heures travaillées et elles ont déjà réalisé de solides gains de productivité en début de reprise.

Le nombre de dossiers d'insolvabilité commerciale a tendance à augmenter durant une récession, à l'exception de celle-ci.

En date de novembre 2009, le nombre de dossiers d'insolvabilité commerciale au Canada avait diminué de 21,7 % par rapport à l'année précédente. Au cours de la période de 12 mois terminée en novembre 2009, le nombre total de dossiers d'insolvabilité commerciale avait reculé de 10,1 % par rapport à la période de 12 mois terminée en novembre 2008[12]. Ces chiffres suggèrent qu'un grand nombre d'entreprises ont choisi de limiter leurs activités plutôt que de fermer leurs portes durant la récession.

Le marché du travail se rétablit donc plus tôt qu'autrement, parce que nous ne sommes pas tenus d'attendre une reprise sur le plan de l'insolvabilité commerciale.

---

10 Statistique Canada. « Le comportement cyclique changeant de la productivité du travail ». *Observateur économique canadien, volume 23, nº 1.* Le 14 janvier 2010. Les entreprises ont peut-être hésité à mettre des travailleurs à pied parce qu'elles avaient connu des pénuries de main-d'œuvre et étaient incertaines de la durée et de la gravité de la récession.

11 Statistique Canada. « Productivité du travail, rémunération horaire et coût unitaire de main-d'œuvre ». *Le Quotidien*. Le 15 décembre 2009. La productivité du travail est une mesure du PIB réel (des entreprises) par heure travaillée.

12 Bureau du surintendant des faillites Canada. « Statistiques sur l'insolvabilité au Canada – novembre 2009 ». Le 21 janvier 2010.

Perspectives d’emploi pour 2010

L’économie du Canada continuera de créer des emplois en 2010, mais le rythme sera relativement modeste, car certains secteurs, particulièrement celui de la fabrication, continueront à subir des pressions. Environ 20 000 à 25 000 emplois devraient être créés en moyenne par mois. Par conséquent, d’ici à décembre 2010, nous aurons plus que récupéré les emplois nets perdus durant l’année 2009.

On s’attend à ce que le taux de chômage s’établisse autour de 8,3 % durant la première moitié de 2010, alors que la participation croissante (c.-à-d. particuliers se joignant à la main-d’œuvre après avoir été découragés de chercher du travail) contrebalancera l’embauche. Le chômage devrait lentement diminuer, mais il restera probablement supérieur à 8 % pour le reste de 2010.

Enjeux du marché du travail

Trois forces principales éperonnent le changement dans le marché du travail canadien : la démographie, le rythme croissant de l’intégration économique mondiale et les progrès technologiques. L’impact de ces forces se fera sentir de plus en plus au cours des prochaines décennies.

Tendances démographiques

Les pressions démographiques – vieillissement de la population et ralentissement de la croissance de la population d’âge actif – auront des retombées négatives pour la disponibilité de main-d’œuvre. Au cours des 30 dernières années, la croissance de la population d’âge actif a ralenti de plus du tiers. Selon les projections de Statistique Canada, la croissance de la population d’âge actif devrait continuer de ralentir pour s’établir en moyenne à 1 % par an au cours des cinq prochaines années et à un taux inférieur à celui-ci au cours des deux prochaines décennies. La composition de la main-d’œuvre évolue également – la proportion de personnes âgées de 55 ans et plus a augmenté rapidement depuis 2001 et progressera considérablement au cours des deux prochaines décennies. Or, les personnes âgées de plus de 55 ans ont un taux d’emploi moyen inférieur à celui des travailleurs dans la force de l’âge; par conséquent, la proportion accrue, dans la population en âge de travailler, d’individus âgés exercera une pression à la baisse sur le taux d’emploi tendanciel global.

L’éventuelle perte de nombreux travailleurs expérimentés pourrait engendrer des pénuries de travailleurs dans les métiers spécialisés et les professions libérales, ce qui pourrait avoir des conséquences radicales pour l’économie du Canada. Ces secteurs devront concurrencer de nombreux autres secteurs pour un nombre limité de jeunes travailleurs.

Globalisation

La globalisation économique présente des opportunités et des enjeux pour la main-d’œuvre et le lieu de travail.

Les progrès des communications et de la technologie de l’information, la libéralisation du commerce et de l’investissement et la mobilité accrue de la main-d’œuvre accélèrent le rythme d’intégration économique mondiale, intensifiant les pressions concurrentielles et obligeant les travailleurs à constamment s’adapter. Les industries et les segments de la main-d’œuvre qui, par le passé, étaient relativement protégés contre

la concurrence commerciale ressentent l'énorme portée de la globalisation qui mène parfois à des pertes d'emplois. L'adaptation risque d'être particulièrement difficile pour les travailleurs du secteur de la production qui ont accumulé de nombreuses années d'ancienneté.

De plus, la globalisation modifie la structure des entreprises et de la production. Par exemple, les multinationales ne limitent plus la production à un seul pays, mais transfèrent la production exigeante en main-d'œuvre dans des pays où les emplois sont mal rémunérés. Les fonctions accessoires aux activités principales sont imparties au pays ou à l'étranger. Les entreprises deviennent plus spécialisées et le processus décisionnel plus décentralisé. Cet état de fait encourage le recrutement et la rétention de travailleurs instruits et hautement spécialisés.

Les consommateurs canadiens et l'économie en général profitent de l'ouverture des marchés mondiaux. En effet, la concurrence étrangère incite à améliorer la qualité, à produire des produits et services à valeur ajoutée et à lancer des méthodes de production nouvelles ou améliorées. Les flux d'investissement étranger direct créent de nouveaux emplois et mènent à une infusion de technologies, de stratégies de gestion et de pratiques administratives innovatrices. Le libre échange mondial fondé sur des règles crée des débouchés pour les entreprises canadiennes – grandes et petites – stimulant leur chiffre d'affaires et diminuant éventuellement leurs coûts grâce à des économies d'échelle.

Les petites et moyennes entreprises (PME), dont la production représente 20 % des exportations du pays, favorisent l'expansion du commerce international canadien[13]. Pour les PME axées sur la croissance, la globalisation crée de nouveaux créneaux de marché et l'exportation constitue une importante stratégie de développement. La diversification des exportations accroît l'efficacité, crée des emplois pour les Canadiens et stimule la croissance économique.



Changement technologique

Le rythme du changement technologique s'accélérera presque sûrement au cours des prochaines années, ce qui entraînera inévitablement des changements dans la taille et la composition de la main-d'œuvre. Les progrès technologiques – que ce soit dans les secteurs de la technologie de l'information, de la nanotechnologie ou de la technologie environnementale – stimuleront la demande de travailleurs instruits, hautement qualifiés. Les employés devront continuellement

13 Gouvernement du Canada. « Le PM souligne les investissements du gouvernement dans les petites entreprises au Canada ». Octobre 2009.

perfectionner leurs compétences et leur savoir, peu importe l'emploi qu'ils occupent et la taille de la société pour laquelle ils travaillent.

« La technologie a amené des changements extraordinaires et positifs dans l'économie mondiale, mais il est évident que ses utilisateurs doivent être suffisamment formés pour l'exploiter d'une manière efficace, efficiente et productive. »[14]

Les nouvelles technologies s'étendront à des produits et à des secteurs nouveaux, transformeront la structure organisationnelle des entreprises de secteurs établis et le mode d'emploi de la main-d'œuvre, ainsi que la combinaison des intrants de capital et de main-d'œuvre. Ainsi, les progrès technologiques ont déjà facilité le télétravail et autres formes de travail à distance et révolutionnent la prestation de l'enseignement et de la formation. L'apprentissage électronique diffuse l'éducation et le savoir par le truchement d'Internet, des réseaux ou des ordinateurs autonomes et offre la possibilité d'améliorer les compétences des travailleurs partout et en tout temps.

Les progrès des technologies de communication et la baisse du prix des transmissions de la voix et des données affectent la répartition du travail. Par exemple, les services de TI et de traitement des transactions sont de plus en plus souvent impartis à l'étranger dans des pays comme l'Inde. Pour des services comme ceux-ci, l'emplacement physique de la main-d'œuvre perd graduellement son importance. Par conséquent, les plus petites entreprises et les plus grandes sociétés peuvent être en concurrence sur la scène mondiale[15].

Réponses compte tenu de l'évolution du marché du travail

Désormais, la croissance du marché du travail canadien va ralentir considérablement et la proportion de personnes âgées de 55 ans et plus va grimper. L'utilisation intégrale du bassin de travailleurs éventuellement disponibles sera essentielle au maintien de la croissance de la main-d'œuvre. En outre, les développements démographiques, le changement technologique et la globalisation accéléreront le virage vers des travailleurs plus qualifiés et instruits. La croissance économique et la réussite des entreprises seront fortement tributaires du talent et de la productivité de la main-d'œuvre.

Exploiter le bassin de gens de talent sous-utilisés

On peut accroître la participation à la main-d'œuvre en exploitant les segments sous-utilisés de la population, notamment travailleurs plus âgés, peuples autochtones, personnes handicapées et immigrants récents.

Travailleurs plus âgés : Pour utiliser le bassin croissant de travailleurs plus âgés et pouvoir utiliser les compétences de leurs employés âgés pendant plus longtemps, les entreprises devraient envisager la mise en œuvre de modalités de

14 Beatty, Perrin et Claire M. Morris. « The Key to Meeting Canada's Crucial Skills Challenge ». Article d'opinion. The Globe and Mail. Le 26 février 2008.

15 Idem.

travail innovatrices qui conviennent mieux à leur mode de vie. Les modalités de travail souples – temps partiel ou demi-année, heures de travail souples, semaines de travail comprimées, partage d'emploi, télétravail, travail à domicile et travail à forfait peuvent accroître la participation à la main-d'œuvre.

Peuples autochtones : Les Autochtones représentent le segment de population qui croît le plus rapidement au Canada et sont une source potentielle de main-d'œuvre qualifiée pour remplacer la population canadienne vieillissante. On estime que 400 000 Autochtones seront en âge de travailler au cours de la prochaine décennie[16]. Cependant, la scolarisation inférieure demeure un obstacle de taille à l'entière participation à la main-d'œuvre des Autochtones. Plus d'un tiers d'entre eux n'ont pas terminé leurs études secondaires et moins de dix pour cent possèdent un diplôme universitaire, comparativement à la moyenne nationale de 23 %[17]. L'entière participation des Autochtones au système d'éducation du Canada est essentielle au règlement des futurs enjeux du marché du travail.

Personnes handicapées : Environ 30 % (environ 570 000) Canadiens handicapés sont en mesure de travailler mais ne font pas partie de la main-d'œuvre[18]. Parmi ceux qui le font, environ le tiers a besoin d'un remaniement de poste ou d'un horaire modifié ou réduit pour pouvoir travailler. Les progrès technologiques – en médecine et en TI – pourraient accroître la participation des personnes handicapées.

Immigrants récents au Canada : Le taux de chômage des immigrants du principal groupe d'âge actif (25 à 54 ans) arrivés au Canada au cours des cinq dernières années est plus du double de celui des personnes nées au Canada[19]. En dépit du fait que plus de la moitié d'entre eux possède un diplôme universitaire, comparativement à moins du quart pour la population née au Canada, nombre d'entre eux ont de la difficulté à trouver un emploi lié ou non à leurs antécédents et à leur expérience.

Les principaux obstacles à l'intégration à la main-d'œuvre des immigrants récents sont le manque d'expérience de travail au Canada, la non-reconnaissance des titres de compétence étrangers et les barrières linguistiques[20]. Les programmes et services d'établissement et d'intégration axés, notamment, sur la formation linguistique liée à l'emploi, les stages, le mentorat et autres programmes qui facilitent l'accès au marché du travail favorisent l'intégration des immigrants au lieu de travail. Les employeurs pourraient également se montrer plus réceptifs à l'embauche des nouveaux immigrants afin de permettre à ces derniers d'obtenir cet important premier emploi.

Au cours des cinq dernières années, l'immigration a représenté plus des deux tiers de la croissance de la population du Canada et l'on prédit que, durant la prochaine décennie, elle représentera la totalité de la croissance nette de la main-d'œuvre au Canada[21]. Cela signifie que, sans l'immigration, la main-d'œuvre canadienne ne croîtra pas. De nombreux pays concurrencent le Canada pour le bassin mondial de gens de talent. Pour réussir, le Canada doit bâtir un système d'immigration plus souple et proactif qui accélère le traitement des personnes possédant les compétences requises par les employeurs et fait connaître le Canada à l'étranger comme une destination pour les immigrants qualifiés et les étudiants internationaux.

---

16 Association des universités et collèges du Canada. « Notes for a presentation to the Senate Standing Committee on Social Affairs, Science and Technology ». Le 7 octobre 2009.

17 Idem.

18 Williams, Cora. « L'incapacité en milieu de travail ». *L'emploi et le revenu en perspective. Volume 7, nº 2*. Statistique Canada. Février 2006.

19 Gilmore, Jason. « Les immigrants sur le marché du travail canadien en 2008 : analyse de la qualité de l'emploi ». *Série d'analyses de la population active immigrante.* Statistique Canada. Le 23 novembre 2009.

20 Statistique Canada. « Étude : Les immigrants sur le marché du travail canadien ». *Le Quotidien*. Le 10 septembre 2007.

21 Citoyenneté et Immigration Canada. « Rapport annuel au Parlement sur l'immigration ». 2009.

Répondre à la demande de travailleurs mieux qualifiés pour le marché du travail

Scolarité

Au cours des 20 dernières années, la demande de diplômés postsecondaires a éperonné toute la croissance de l'emploi au Canada[22]. À l'avenir, l'économie du Canada exigera des niveaux de scolarité et de compétence de plus en plus élevés chez les travailleurs. L'insuffisance du nombre de diplômés postsecondaires au Canada, particulièrement par rapport aux États-Unis, est reconnue comme étant un obstacle à la croissance de la compétitivité et de la productivité internationales de notre pays[23].

Un système d'enseignement postsecondaire abordable, accessible et de grande qualité est essentiel au maintien d'un bassin vaste et croissant de travailleurs qualifiés et instruits qui répondront aux besoins du marché du travail. En 2006, le Canada occupait le 20e rang parmi les pays de l'OCDE pour la proportion de jeunes inscrits à l'université à temps plein peu après avoir terminé leurs études secondaires[24]. Dans le cas des Premières nations, des Métis, des Inuits et des personnes handicapées, les taux de participation à l'enseignement postsecondaire restent très faibles et nous devons nous efforcer davantage de leur assurer l'accès à une éducation de qualité.

Par ailleurs, étant donné le vieillissement de la population, les établissements d'enseignement postsecondaire devront être plus réceptifs aux besoins des apprenants adultes. Ils pourraient, par exemple, offrir des programmes plus souples, multiplier les modes de prestation des programmes et accommoder différents styles d'apprentissage.

Une main-d'œuvre très instruite et qualifiée permettra au Canada de réorienter l'activité économique vers une production et des services à valeur ajoutée, encouragera l'utilisation des nouvelles technologies et permettra à notre économie nationale de mieux résister aux chocs économiques. Une activité économique à valeur ajoutée appuie des salaires et un niveau de vie plus élevés. De plus, les travailleurs plus qualifiés et instruits peuvent changer d'occupation, d'industrie et de région plus facilement, augmentant ainsi la souplesse du marché du travail.

Formation

Le changement technologique et la globalisation rapides exigent que les entreprises et les particuliers embrassent l'apprentissage permanent – l'éducation, la formation et le perfectionnement de la main-d'œuvre. Les entreprises, le gouvernement et les établissements d'enseignement doivent s'associer pour multiplier les programmes de formation afin de répondre aux besoins du marché du travail de demain. Les programmes de formation en apprentissage constituent un parcours efficace vers une carrière dans les métiers qualifiés, les programmes de stages offrent une expérience exhaustive au lieu de travail et les programmes d'enseignement coopératif combinent une formation scolaire et une expérience de travail pertinente. Chacun des trois modèles est un élément essentiel de la création d'une main-d'œuvre hautement qualifiée et productive pour une économie innovatrice, solide et dynamique.

---

22 Association des universités et collèges du Canada. « Notes for a presentation to the Senate Standing Committee on Social Affairs, Science and Technology ». Le 7 octobre 2009.

23 Beatty, Perrin et Claire M. Morris. « The Key to Meeting Canada's Crucial Skills Challenge ». Article d'opinion. The Globe and Mail. Le 26 février 2008.

24 Institute for Competitiveness & Prosperity et Martin Prosperity Institute. « Opportunity in the Turmoil ». *Report on Canada 2009*. Avril 2009.

De nombreux propriétaires de petites entreprises offrent une formation à leurs employés en dépit des enjeux uniques auxquels ils sont confrontés. Ils préconisent une formation informelle, en cours d'emploi parce que, contrairement aux grandes entreprises, ils n'ont pas les ressources financières requises pour offrir à leurs employés une formation formelle. En outre, de nombreuses petites entreprises n'ont pas la souplesse requise pour permettre à leurs employés de quitter leur poste pour perfectionner leurs compétences à l'extérieur du lieu de travail.

Conclusion

Après trois trimestres de repli, le produit intérieur brut (PIB) a augmenté au troisième trimestre de 2009 et les données suggèrent que le taux de croissance de l'activité économique a été solide durant le dernier trimestre de 2009. L'économie est sortie de la récession, mais le chemin de la reprise n'est pas toujours facile, comme l'indique la performance du marché du travail. Les données sur le marché de l'emploi des derniers mois ont été contradictoires – très encourageantes pour certains mois, décevantes pour d'autres. Cependant, la description d'ensemble indique que le marché de l'emploi s'est stabilisé. Néanmoins, plus de 1,5 million de Canadiens sont toujours sans emploi.

La récession et la montée du taux de chômage ont détourné l'attention des pénuries de travailleurs, mais celles qui existaient avant la récession réapparaîtront lorsque l'économie sera entièrement remise. Au fil du temps, le vieillissement de la population et la faiblesse du taux de natalité exerceront des tensions significatives sur le marché du travail du Canada. Les travailleurs ne seront pas suffisamment nombreux pour répondre aux besoins de notre économie et de notre société. Par conséquent, nous devons faire tout notre possible pour exploiter le bassin de gens de talent sous-utilisés – travailleurs plus âgés, Autochtones, personnes handicapées et immigrants récents.

Les pressions démographiques ne sont pas les seules sources de tension pour le marché du travail canadien. L'arrivée de plusieurs nouvelles économies (comme l'Inde et la Chine), obligera le Canada à continuellement développer de nouvelles sources d'avantage comparatif profondément ancrées dans la qualité de sa main-d'œuvre. La croissance économique à long terme et la prospérité continue de notre pays – et la réalisation de ses promesses – seront tributaires du niveau de scolarité et de compétence des Canadiens et de leur réussite sur le plan de la création et de l'application des idées et du savoir[25]. L'investissement dans l'éducation, les compétences, la formation et l'apprentissage permanent sera essentiel.

L'avenir apportera au Canada de nombreux enjeux liés aux compétences qui pourraient devenir des opportunités. Notre capacité à les relever et la compétitivité continue de notre nation revêtent une grande importance pour les entreprises – grandes et petites – et la main-d'œuvre de notre pays.

25 Beatty, Perrin et Claire M. Morris. « The Key to Meeting Canada's Crucial Skills Challenge ». Article d'opinion. The Globe and Mail. Le 26 février 2008.

Pour plus de renseignements, communiquer avec :
Tina Kremmidas, économiste en chef | Courriel : tkremmidas@chamber.ca | Téléphone : 416.868.6415, poste 222